

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 46 – Juin 2009

Thème : 1 – Production Sous-thème : 1 – 2 Pêche

Notice n° : 2009-4735

Évaluation de l'étendue de la pêche illégale au niveau mondial

Estimating the worldwide extent of illegal fishing

Agnew* D.J., Pearce J., Pramod G., Peatman T., Watson R., Beddington J.R. and Pitcher T.J.

* Division of Biology, Imperial College London, London, United Kingdom ; E-mail : d.agnew@imperial.ac.uk

PLoS ONE, 2009, 4 (2), p. e4570-e - Texte en Anglais



<http://www.plosone.org/article/info:doi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0004570>

● Résumé

La pêche illégale non répertoriée contribue à la sur-exploitation des stocks de poissons, elle est un obstacle majeur à la reconstitution des populations, et entrave sévèrement la gestion durable des écosystèmes. Cette publication est la première à analyser la pêche illégale au niveau mondial. Elle fournit les bases nécessaires à la comparaison et à l'évaluation du succès des actions passées et à venir visant à enrayer la pêche illégale.

54 Zones Économiques Exclusives (ZEE) et 15 zones de « haute mer » ont été étudiées, correspondant à 292 pêcheries couvrant 46 % des captures de poissons marins déclarées (avec des disparités de couverture en fonction des régions maritimes ; par exemple 7 % seulement des captures de la zone Pacifique Nord-Est sont prises en compte). Les sources et la méthodologie employées sont explicitées. Les déchets, captures accessoires et captures de la pêche artisanale non réglementées ont été exclus et feront probablement l'objet d'une publication ultérieure.

La pêche illégale pourrait être estimée entre 11 et 26 millions de tonnes par an (représentant 10 à 23,5 milliards de dollars).

Les données collectées étaient suffisantes pour détecter des différences régionales concernant les niveaux et tendances de la pêche illégale sur les 20 dernières années. Une corrélation positive est observée entre le niveau de pêche illégale et les indices de gouvernances (efficacité de la gouvernance, qualité de la réglementation, contrôles de la corruption...). Les pays en voie de développement sont plus exposés au risque de pêche illégale. En Afrique de l'Ouest par exemple, les captures estimées seraient 40 % plus élevées que les captures déclarées. Les bateaux sous pavillon de complaisance ainsi que le crime organisé auraient aussi une influence significative sur la pêche illégale. Inversement, l'augmentation des contrôles permettrait de diminuer le problème.

Quelques succès pour réduire la pêche illégale ont toutefois été obtenus dans certaines zones ; mais ces évolutions sont assez récentes et fortement liées à l'intérêt international croissant sur le sujet.